CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur

Info

Cette page est une information officielle de l'Etat du Valais.

Courts séjours en EMS et structures de soins de jour

Des soutiens bienvenus pour les proches aidants
Quel est le point commun entre une journée dans une structure de soins de jour (foyer de jour) et un séjour de quelques semaines dans un établissement médico-social (EMS) ?
Tous les deux offrent aux proches aidants une plage de répit.

Légende
2 Lit de court séjour (nb de places)
20 Structure de soins de jour (nb de places)
Vétroz et Venthône : en cours d'ouverture progressive

Un encadrement approprié
Le quotidien des proches aidants est souvent très chargé. Pour qu'ils puissent accompagner un proche en perte d'autonomie dans de bonnes conditions, parfois sur une longue durée, ils doivent s'octroyer des pauses. Les lits de court séjour en EMS et les structures de soins de jour leur offrent cette possibilité.
Ces structures prennent en charge les personnes dans un cadre sécurisé et adapté à leurs besoins, le temps que les proches se ressourcent, prennent des vacances ou vaquent à d'autres occupations. Elles sont aussi très utiles si le proche aidant doit aller chez le médecin ou se faire hospitaliser.
Il y a actuellement 100 places de court séjour et 258 places dans les structures de soins de jour dans le canton.

Des prix subventionnés
Pour que le prix de ces structures ne soit pas un frein à leur utilisation, l'Etat du Valais les subventionne. Une prise en charge temporaire dans un EMS coûte ainsi 50 francs par jour pour la personne prise en charge. A la fin du séjour, la personne retourne vivre chez elle, soutenue par ses proches qui ont pu se reposer.
Dès le 1er janvier 2019, les structures de soins de jour seront également davantage subventionnées. La journée ne coûtera plus que 40 francs et la demi-journée 30 francs au maximum.

Se reconnaître en tant que proche aidant
Sentiment d'être débordés, impression de ne pas en faire assez, angoisse liée à la situation du parent ou de la connaissance qu'ils accompagnent, les proches aidants peuvent rapidement se sentir isolés et s'épuiser. Souvent, dans une telle situation, ils hésitent à demander une aide extérieure. Il est pourtant essentiel qu'ils s'octroient des bulles d'air pour se ressourcer.
Outre les courts séjours en EMS et les structures de soins de jour, d'autres prestations existent pour les accompagner dans leur parcours : soins à domicile, aide au transport, groupes de paroles, relève à domicile, conseils, etc. L'offre est répertoriée sur www.proches-aidants-valais.ch et sur www.secoss-someko.ch.

Court séjour en établissement médico-social

Prestations
Encadrement médico-social (soins, animations, pension)

Pour qui
Personnes vivant à domicile avec l'aide d'autrui

Quand
Après une hospitalisation ou pour décharger les proches aidants

Durée
De quelques jours à plusieurs semaines

Prix
50 francs par jour

Adresses des lits de court séjour en EMS
www.avalems.ch/association-ems/vivre-270.html

Structures de soins de jour (foyers de jour)

Prestations
Encadrement médico-social (soins, animation, repas)

Pour qui
Personnes vivant à domicile avec l'aide d'autrui, par ex. personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres démences

Quand
Pour décharger les proches aidants et maintenir les liens sociaux

Durée
Journée ou demi-journée, occasionnel et régulier

Prix
30 francs la demi-journée / 40 francs la journée

Adresses des structures de soins de jour
www.vs.ch/web/ssp/structures-de-soins-de-jour

CONTACTS
Association proches aidants Valais
www.proches-aidants-valais.ch
Ligne d'écoute et de soutien, 027 321 28 28 (les mercredis)

Service de coordination socio-sanitaire SECOSS
www.secoss-someko.ch, 027 603 67 44

Pour vieillir dans la dignité

Le Conseil d'Etat s'est fixé comme objectif de permettre aux personnes en perte d'autonomie de vivre le plus longtemps possible à domicile. Sans le soutien des proches aidants, cette politique ne serait pas réalisable.
Le proche aidant est en effet un maillon essentiel de la chaîne de prise en charge. Il aide la personne pour ses courses, sa toilette ou ses soins, l'accompagne chez le médecin ou en promenade, règle ses affaires administratives. Mais il ne peut pas tout faire, tout seul et tout le temps.
C'est pourquoi l'Etat du Valais subventionne les lits de court séjour en EMS et les structures de soins de jour. Il espère ainsi faciliter l'accès à ces prestations.
L'offre dans ce domaine est répartie sur tout le territoire cantonal et continue à se développer. De nouveaux lits de court séjour et de nouvelles places en structures de soins de jour viennent ainsi d'être ouverts à Venthône (4 lits court séjour et 15 places d'accueil de jour) et Vétroz (10 lits court séjour et 15 places d'accueil de jour).
Dans le Haut-Valais, la majorité des EMS disposent de lits de court séjour. L'offre en structures de soins de jour doit par contre être encore développée.
En tant que cheffe du département de la santé, je ne peux qu'encourager les proches aidants à utiliser ces prestations. Prendre soin d'eux-mêmes leur permettra de mieux accompagner leur entourage et plus longtemps. Qu'ils soient remerciés pour le travail inestimable qu'ils effectuent au quotidien !

Esther Waeber-Kalbermatten
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture